

DENDES

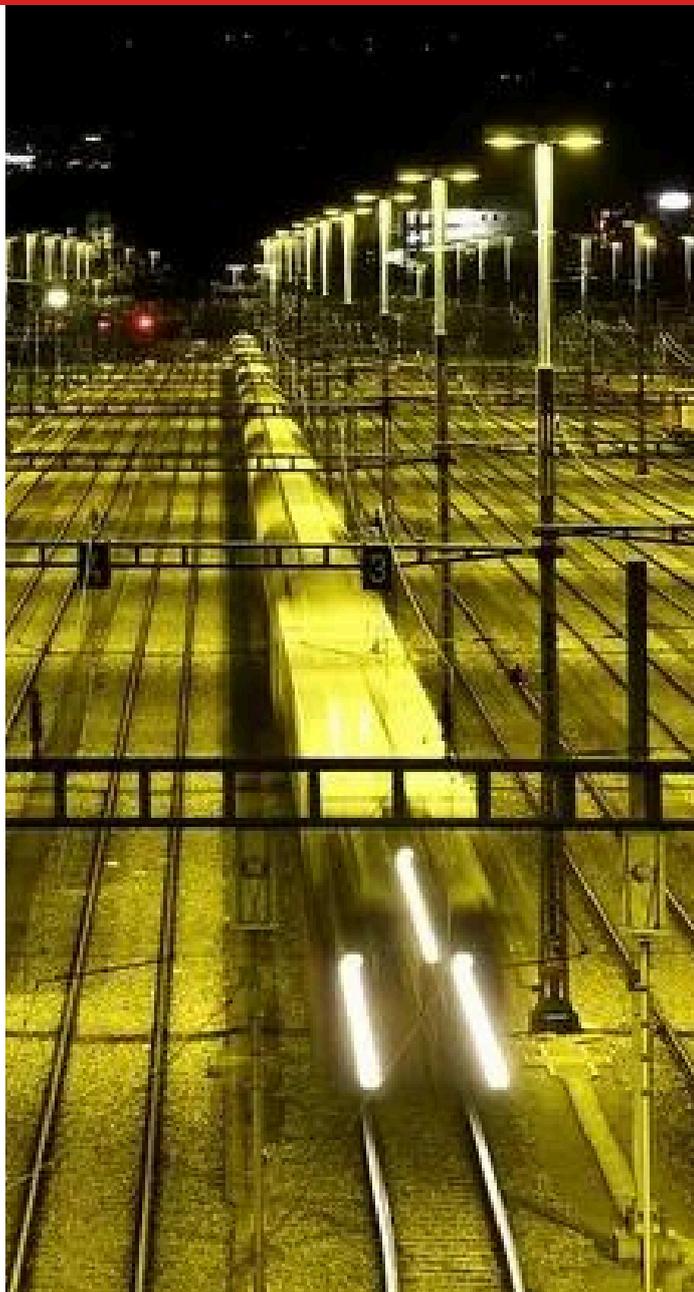
No 1

COMM'UNE INFO

Avril 2025



SOMMAIRE



Editorial.....	p. 02
Info Municipalité.....	p. 03 - 04
Pour vous servir.....	p. 04 - 05
Actualités locales	
Projets & Développement	p. 06 - 07
Sociétés locales	
DEL Basket.....	p. 08 - 09
Culture & Patrimoine	
Le Pont Rouge.....	p. 10 - 11
SIS Morget - Portes ouvertes.....	p. 12
Environnement	
Les conseils pratiques des déchets....	p. 13 - 14
Zoom	
UAPE Les Pirates.....	p. 15 - 16
Nature & Co'	
La Venoge.....	p. 17
La Rubrique Habitants	
Naissances, Jubilés & JO 24.....	p. 18
Témoignage.....	p. 19 - 20
Vin communal.....	p. 21
Le Coin des P'tits.....	p. 22
Nostalgie des Fêtes	p. 23 - 24
Concours.....	p. 25
Généralités.....	p. 26

EDITORIAL

Chères Dengereuses, Chers Dengereux,

L'équipe municipale est ravie de relancer le journal communal, lequel avait été abandonné depuis quelques années, principalement par un manque de ressources internes. Le renforcement de notre équipe administrative, avec l'arrivée de Fanny Nussbaumer, nous permet de vous proposer cette première édition. Nous prévoyons une parution trois fois par an. Nous profitons de la remercier pour son engagement dans la rédaction du contenu de cette première parution.

La vie des commerces locaux nous tient à cœur et nous sommes heureux d'accueillir de nouveaux commerçants, que ce soit au centre du village, quartier des Ochettes, mais également aux Moulins. Nous leur souhaitons plein succès dans leurs activités. La vie associative de notre village est une préoccupation municipale et à ce propos, nous relevons avec plaisir la création d'un club de pétanque, « La Boule Dengereuse ». Nous vous encourageons à soutenir cette initiative par votre participation dans un sport réservé à tous. N'hésiter pas à consulter le site internet de la commune.

Quelques mots sur les projets en cours de notre village :

- 🗓 nous sommes prêts à déposer un préavis de réalisation au Conseil Communal pour la réfection de l'Avenue de la Gare (RC79) et débiter les travaux après acceptation en automne de cette année ;
- 🗓 après la réalisation de la 1ère étape du Plan de quartier les Ochettes, les propriétaires vont déposer prochainement une mise à l'enquête pour les 2ème et 3ème étape, lesquelles mettront un terme au projet ;
- 🗓 une séance d'information publique sera agendée et communiquée pour chacun des deux projets évoqués ci-dessus.

Nous espérons que ce premier numéro saura vous informer sur la vie de notre collectivité et ses enjeux.

Avec les meilleures salutations de l'équipe municipale à votre disposition.

Francis Monnin

Syndic

INFO MUNICIPALITÉ



M. Francis Monnin, Syndic.

Il est en charge de l'administration générale, des finances, du service de la mobilité, de l'urbanisme, de Région Morges. Il est également délégué pour l'Établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs ainsi que pour l'ARCAM.

Remplaçant : M. Christian Franco



Mme Estelle Deville, Vice-Syndique, Municipale.

Elle est en charge de l'instruction publique, de l'Établissement primaire et secondaire de Préverenges et environs, de la gestion des déchets, des affaires sociales, de la santé publique ainsi que des sociétés locales, des clubs sportifs et des associations.

Remplaçante : M. Sylvain Piguet



M. Sylvain Piguet, Municipal.

Il est en charge de la police des constructions, des services industriels ainsi que de l'éclairage public.

Remplaçant : M. Alexandre Rouvelet



M. Alexandre Rouvelet, Municipal.

Il est en charge des domaines, de l'environnement, des bâtiments communaux ainsi que de la voirie, des parcs et promenades, du cimetière et des routes.

Remplaçante : Mme Estelle Deville



M. Christian Franco, Municipal.

Il est en charge de la culture, de la sécurité publique, des procédés de réclame, des naturalisations, des collecteurs, du plan général d'évacuation des eaux et de l'ERM (épuration région morgienne). Il est également délégué pour le SIS Morget et la protection civile.

Remplaçant : M. Francis Monnin

POUR VOUS SERVIR

Le personnel de la Commune de Denges a vu quelques changements au cours de l'année 2024. Quatre nouveaux collaborateurs ont rejoint l'équipe afin de vous servir au mieux et de rendre ce joli village attractif.

A noter que le personnel de l'UAPE, présenté en pages 15 et 16, fait également partie du personnel communal.

Depuis le 1er janvier 2024, M. Ludovic Terry a pris ses marques en temps que Chef de la voirie. Il a à sa charge notamment le nettoyage de l'espace public ; la gestion des Ecopoints Village et Voirie ; la responsabilité des zones de verdure, des arbres sur le domaine public, des places de jeux et des places de sport ; l'entretien du cimetière ainsi que le service hivernal des routes et trottoirs communaux.



Le 1er mars dernier, Mme Carole Bavaud a commencé un pré-apprentissage en qualité d'agente d'exploitation. Puis, depuis le 1er août 2024, elle a débuté son apprentissage. Elle se forme sur toutes les tâches que le service de voirie est amené à faire. Elle apprend également la partie conciergerie. Elle suit les cours professionnels une fois par semaine au Centre d'Enseignement Professionnel de Morges (CEPM).

Le 1er juin 2024, Mme Fanny Nussbaumer a rejoint l'équipe administrative au poste de collaboratrice administrative. Elle accueille les usagers au guichet et répond au téléphone. Elle est notamment en charge de la gestion des amendes d'ordre et leur suivi ; de la gestion des salles à la location ainsi que le suivi et l'établissement des factures. C'est également elle qui s'occupe du registre des commerçants.



Dès le 1er septembre 2024, M. Stéphane Kipfer a rejoint l'équipe de la voirie en temps qu'agent d'exploitation. Grâce à sa longue expérience dans le domaine du paysagisme, il contribue à la qualité et à l'entretien des espaces verts de la commune. Il pourra également mettre à profit son savoir quant au déneigement des routes.

La Municipalité peut également compter sur les compétences et la grande disponibilité de Mme Pierrette Paquier. Elle s'occupe de la conciergerie de l'Église depuis 1981 ainsi que de l'entretien et du contrôle avant et après les locations de la Salle des Jardins depuis le 1er juillet 1986.



POUR VOUS SERVIR



M. Pierre Lanthemann, en poste depuis le 1er janvier 1995, fait également partie de l'équipe communale, bien qu'indépendant dans le rôle de Boursier communal. Il s'occupe principalement de la gestion financière et comptable de la commune ; de la facturation des taxes communales ; des créances et du contentieux ainsi que des salaires du personnel communal.

En poste depuis le 15 août 2006, Mme Anne Sylvie Gevisier assure le poste de secrétaire municipale, avec à sa charge notamment la correspondance et l'agenda de la Municipalité ; la tenue du procès-verbal des séances et la communication des décisions municipales aux personnes intéressées. Depuis début 2024, elle a ajouté une nouvelle corde à son arc en reprenant le service technique.



Depuis le 15 avril 2005, Mme Keti Janev occupe le poste de Préposée au Contrôle des Habitants. A sa charge, elle a le contrôle des habitants et le bureau des étrangers ; la tenue du registre civique ; l'établissement de cartes d'identité ; la préparation des votations. Elle est aussi amenée à rassembler les pièces nécessaires pour la délivrance des permis de séjour et à répondre à toutes sortes de questions, que ce soit au guichet ou par téléphone.

M. Joaquim Pinto, employé de voirie et concierge depuis le 1er juillet 2008, s'occupe principalement de faire briller le collège. Toutefois, il est aussi un solide renfort pour l'équipe de voirie qui peut s'appuyer sur ses compétences pour par exemple, l'entretien des espaces verts ou le nettoyage de l'espace public. Il a également à sa charge le nettoyage de l'entier du bâtiment communal.



Dans le cadre de sa fonction depuis le 1er novembre 2023, Mme Christel Deghilage assure la surveillance des enfants à la sortie du collège jusqu'à la montée et à la prise en charge dans le bus scolaire.



Mme Muna Kelemen, depuis le 1er janvier 2024, renforce l'équipe de la déchetterie mobile en informant et en accompagnant les usagers dans le tri de leurs déchets.

ACTUALITÉS LOCALES

PROJETS & DÉVELOPPEMENT

Dans le cadre de ses fonctions, la Municipalité est également amenée à faire naître des projets et développer le village. Voici certains projets et développements clés qui ont été mis à l'ordre du jour des différentes séances de l'année 2024.

Il y a eu 24 préavis positifs à l'installation de panneaux solaires photovoltaïques. De plus, ce sont également six préavis favorables qui ont été émis quant à l'installation de pompes à chaleur dans le village.

La modification du centre villageois avec la construction du plan de quartier Les Ochettes a également été une étape majeure dans l'évolution et le développement du village. La première étape, comprenant 68 logements, est terminée, hormis quelques aménagements extérieurs qui sont encore actuellement en cours. Au 31 décembre 2024, ce sont pas moins de 43 nouveaux habitants qui sont venus s'installer à Denges. Plusieurs commerces ont ouvert leurs portes et la Municipalité leur souhaite plein succès et beaucoup de plaisir au sein de la commune. Cela va apporter un nouvel élan à la vie locale et compléter l'attractivité de Denges.



Autre grand projet sur le territoire communal, sur un site historique, le futur bâtiment, qui sera mis en service en décembre prochain, accueillera la totalité de la flotte routière des MBC. Le but est de répondre à une forte demande des besoins des transports publics des habitants de la région morgienne ainsi qu'aux objectifs des autorités politiques. Le transfert modal est un objectif pour 11 communes des TPM (Transports Publics Morgiens), dont Denges fait bien entendu partie. La réalisation de ce dépôt est un outil déterminant pour atteindre cet objectif.



ACTUALITÉS LOCALES

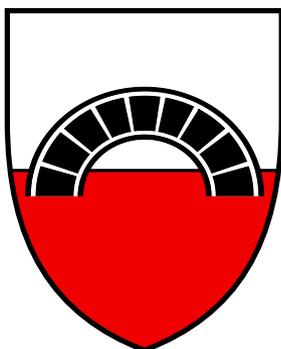
PROJETS & DÉVELOPPEMENT



Le seuil de la Venoge a été supprimé. En effet, pour la libre circulation des poissons qui ne parvenaient pas à remonter le cours d'eau, six seuils tout au long de la rivière ont été identifiés comme obstacles majeurs. Les travaux n'ont de sens que si le seuil de Denges, situé en aval, est assaini, vu son importance. Cette démarche a été pensée afin de préserver le cycle de vie de la truite lacustre, espèce menacée et prioritaire. Ces changements vont également redonner les caractéristiques naturelles à la Venoge. Le chemin d'accès, fermé durant les travaux, est désormais rouvert au public pour les balades.



Lors du conseil communal d'octobre 2024, une demande de dépenses extrabudgétaires pour le réaménagement de la place de jeux du centre du village a été présentée. En effet, la place de jeux actuelle datant d'une dizaine d'années ne répondait plus aux normes de sécurité. Le projet, plus dans l'air du temps, avec des matériaux locaux et durables, a pour but de créer une atmosphère saine et harmonieuse. Des toilettes vont également y être installées pour les diverses activités possibles au centre de Denges, à savoir, le terrain multisports, la pétanque et la place de jeux. Ce lieu, où il fera bon vivre, sera conçu par les services internes. De plus, une boîte à livres verra également le jour et proposera un choix de lectures diverses et variées.



L'arrêté d'imposition pour les années 2025 et 2026 a été présenté au conseil communal en fin d'année dernière. Le taux de 62 % de l'impôt cantonal de base, proposé par la Municipalité, est renouvelé. Il est important de remarquer que ce taux est attrayant, sachant que le taux moyen des communes vaudoises est de 68 % de l'impôt cantonal de base.

SOCIÉTÉS LOCALES

DEL BASKET

Entre travail d'équipe, détermination et soutien local, plongez dans le Club du DEL Basket à travers les mots de son président depuis de nombreuses années, Luca Gradassi. Fondé en 1945, le club était initialement un club de boxe et s'appelait "Club Sportif Denges". Après une année, les neuf membres ont choisi de passer au basket.



Les principales valeurs transmises aux membres, entraîneurs et acteurs du club sont les valeurs du sport, le message principal étant que si l'on veut un résultat, il faut travailler dur pour l'avoir. De 6 à 40 ans, les 150 joueurs et quelques 50 autres acteurs du club se rencontrent plusieurs fois par semaine dans les différentes salles de gym des villages de Denges, Lonay, Echandens et Préverenges. Le club, se compose de 150 membres, majoritairement féminins. Cela vient du fait que Morges a un gros club de basket qui attire les jeunes garçons de 15-16 ans car ils y trouvent plus de possibilités en terme de niveaux de jeux. Pour cette raison, le DEL Basket se concentre sur les équipes féminines. Pour répondre à la question de son implication dans la vie locale, M. Gradassi explique que le club essaie de participer au mieux à la vie locale, dans la limite de leurs



moyens, comme par exemple lors des Fêtes au Château d'Echandens, le loto des USL de Denges, la Fête au village de Préverenges. Dans son rôle de président, il motive les jeunes en leur expliquant que les communes mettent à disposition les salles et que cela est tout à fait normal de donner de son temps pour animer le village. Convoqués par équipes, les membres jouent le jeu et sont présents lors des manifestations. En ce qui concerne l'engagement de ses joueurs, M. Gradassi explique qu'ils doivent être conscients de leur implication et des sacrifices que cela peut impliquer, notamment de septembre à mai,

période durant laquelle la saison a lieu. Toutefois, il précise qu'il n'y a pas d'objectifs précis quant aux résultats. Le projet à moyen terme serait plutôt de continuer à développer les équipes de filles en augmentant leur nombre. Il précise également que la qualité du jeu des joueuses dépend de la qualité des entraîneurs. Le souhait est vraiment de donner des perspectives d'avenir, notamment en ayant à nouveau une équipe en ligue B. Une problématique rencontrée par le club est qu'il y a peu de bénévoles. Il pense que cela peut faire peur à certaines personnes de s'engager sur le long terme. En ce qui concerne les entraîneurs, ce sont des personnes qui ont fait du basket auparavant ou des parents et selon M. Gradassi, il est également important d'avoir des perspectives d'avenir pour ces personnes là. La cohésion d'équipe est très importante et plus facile à alimenter lors des entraînements, des matchs et des victoires. En revanche, créer un esprit de club est plus difficile.

SOCIÉTÉS LOCALES

DEL BASKET

C'est pour cela que d'avoir la même philosophie aide à cette cohésion. A titre personnel, M. Gradassi avoue qu'il a joué une seule année au sein du club et que son équipe était plus forte à la troisième mi-temps plutôt que sur le terrain ! Dans sa jeunesse, il a joué au Tessin mais s'est rendu compte, au vu de son niveau, qu'il était plus sur le banc qu'en train de jouer. Il s'est alors dit qu'il valait peut-être mieux entraîner que jouer ! Un souvenir qu'évoque le président est lorsque son équipe féminine de ligue B, en 2011, a terminé deuxième du championnat. Suite à un pari avec ses joueuses, l'équipe s'était promis de se teindre les cheveux en rouge si elles arrivaient en finale. Résultat : M. Gradassi, seul à avoir tenu la promesse, a arboré une magnifique chevelure rouge ! Lorsqu'on lui a demandé quel message il aimerait transmettre aux jeunes de la région et aux habitants, ce qui lui vient immédiatement est "le basket est aussi pour les filles". Il a ensuite simplement ajouté "merci", en reconnaissance des nombreuses personnes qui les soutiennent quotidiennement dans leur vie sportive. A noter que si un aperçu vous tente, il est tout à fait possible de faire quelques semaines d'essai au sein du club avant de procéder à l'inscription définitive en cas d'intérêt.



Toutes les informations utiles sont à retrouver sur le site internet du club : del-basket.ch

LE PONT ROUGE



Symbole de Denges, passerelle reliant deux villages, itinéraire pour la mobilité douce, le Pont Rouge a subi bon nombre de transformations depuis sa création en 1834. Il se situe à la frontière des communes de Denges et Ecublens et franchit la Venoge d'une seule traversée. La passerelle de 1834 était en bois, fourni par la commune et réalisé par Charles Paquier, maître charpentier de Denges. Le tout avait coûté CHF 60.00. En 1865, elle a été remplacée par un pont en métal, à la demande des autorités de Denges et réalisée pour la somme de CHF 1600.00.



En 2006, une nouvelle passerelle, principalement en bois, a été construite par l'Etat de Vaud. Cet ouvrage a ensuite été remis aux communes de Denges et Ecublens. Des dégradations avaient été constatées. Un suivi strict avait été réalisé et

un maximum de deux personnes pouvaient se trouver sur le pont en même temps. Son ancienne structure en bois était composée d'un arc incliné, de jambes de force et d'un tablier voûté et cintré. La structure porteuse de la passerelle était dans un état de détérioration très avancé et devait être reconstruite.

CULTURE & PATRIMOINE

LE PONT ROUGE

Le projet, élaboré par les deux communes, a été financé à parts égales. Les Municipalités avaient opté pour une structure en béton fibrée ultra performant qui apporterait légèreté, durabilité et résistance au sel de déglacage. La masse avait été teinte en rouge pour le rappel historique. Le projet, qui a permis de concevoir et de construire ce nouvel ouvrage, a été réalisé en un temps record, soit en moins de deux ans, procédures incluses.



Le 2 juin 2023, avec plus de 100 personnes présentes, le nouveau Pont Rouge reliant les communes de Denges et Ecublens, a été inauguré. Les syndicats des deux villages avaient conjointement coupé le ruban afin d'ouvrir à nouveau le pont de manière officielle. A nouveau praticable par les usagers, il fait partie intégrante du paysage dengereux et permet aux gens voulant traverser la Venoge de le faire sans se mouiller !

Pour la petite histoire, Denges faisait autrefois partie de la seigneurie de Lausanne et ses hommes marchaient sous la bannière du quartier du Pont. En 1890, l'Abbaye des Fusiliers fait établir un sceau aux couleurs du chef-lieu vaudois, mais sans l'arche du pont. En 1893, la Société de jeunesse, voulant avoir son drapeau, reprend ces armoiries, mais broche le pont. Ces armoiries sont devenues communales en 1924.

**DANS NOS
6 CASERNES**

**9H30
15H00**



SAMEDI 14 JUIN 2025

PORTES OUVERTES

VISITES ✦ DÉMONSTRATIONS ✦ ACTIVITÉS



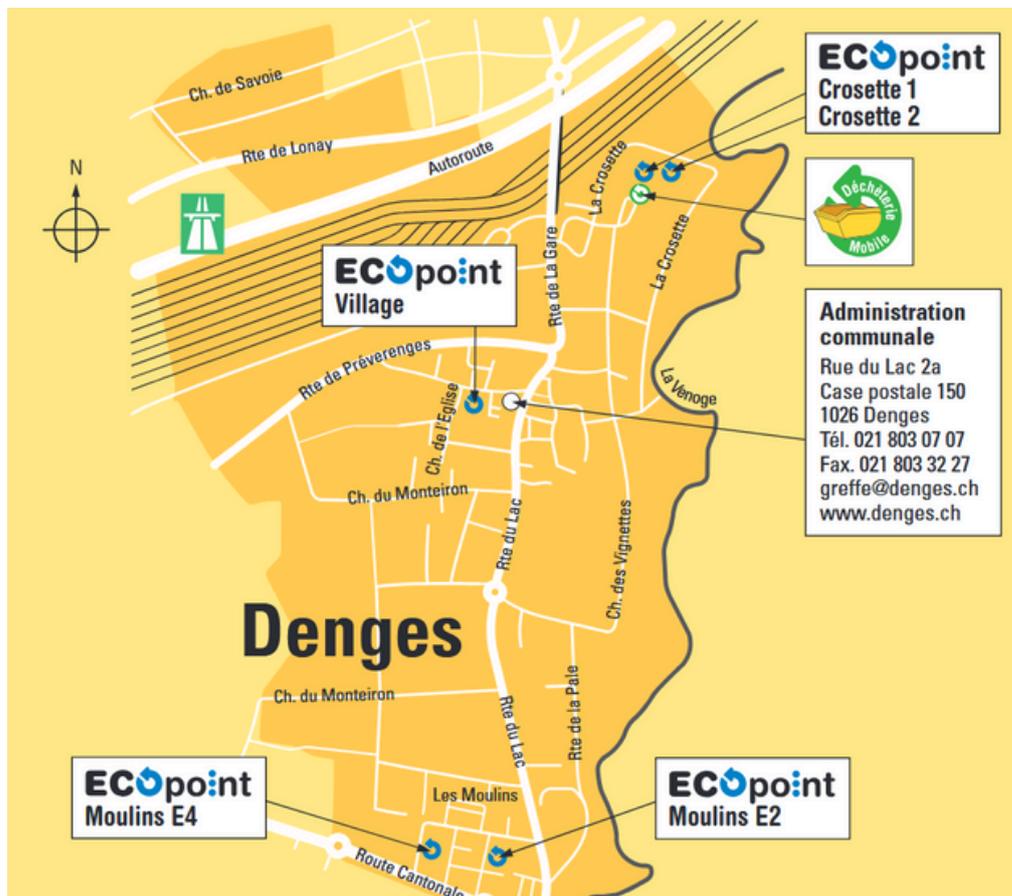
Plus d'informations :
WWW.SISMORGET.CH

LES CONSEILS PRATIQUES DES DÉCHETS

L'organisation du ramassage des déchets dans le village est exemplaire. Il y a une collecte de porte à porte pour les déchets incinérables, c'est-à-dire les ordures ménagères, le papier et le carton ainsi que les déchets verts. A ce propos, la brochure Recyclo distribuée chaque année à la population renseigne sur les fréquence de ramassage. Une déchetterie mobile est à disposition une fois par mois dans le préau du collège de la Crosette où les déchets peuvent y être débarrassés.

Eco-points

Aussi, pour rendre le quotidien de ses habitants plus agréable, la commune met à disposition des éco-points à plusieurs endroits stratégiques du village, à savoir à la Crosette, au centre du village et aux Moulins. A ces endroits peuvent être déposés le verre, l'aluminium et le fer blanc, les bouteilles de boissons PET ainsi que les textiles et les chaussures. Toutefois, les déchets tels que les bouteilles de lait, les toners et cartouches d'encre, les appareils électriques et électroniques de bureau ainsi que les pneus sont à rendre dans les commerces.



LES CONSEILS PRATIQUES DES DÉCHETS

Collecte de déchets volumineux sur demande

Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer ou qui ne sont pas véhiculées, l'entreprise R-M Blatti Multitransports SA, peut, sur rendez-vous, débarrasser les habitants des déchets volumineux. Il est important de savoir que ces objets doivent être sortis et posés devant l'immeuble ou la maison dès le matin du jour de rendez-vous prévu et que la personne ayant pris le rendez-vous doit être sur place. A noter qu'une participation de CHF 50.00 par transport est perçue. En cas de questions, l'administration communale se fera un plaisir de vous répondre.



Déchets de jardin

Pour les déchets verts de jardins, une benne est à disposition à côté du local de voirie. Pour les déchets verts de gros diamètre, une place de stockage est disponible, en passant à l'administration communale pour obtenir la clé en remplissant le formulaire prévu à cet effet.

Sacs poubelle taxés

Depuis le 10 décembre 2012, certaines communes du canton sont soumises à la taxe au sac. En effet, il existe des communes qui ont la taxe au poids, d'autres la taxe au sac. Tous les déchets de moins de 60 cm vont dans un sac officiel taxé, s'ils ne sont pas réutilisables, ni recyclables. Ainsi, tout déchet qui entre dans un "sac poubelle" (souliers de ski, patins à roulette, classeur, ballon de sport, caisse, arrosoir, etc.) doit être jeté à la poubelle et non avec les déchets encombrants. Seuls les déchets qui n'entrent pas dans un sac poubelle de 110 litres sont des encombrants. Ces déchets encombrants sont ensuite broyés avant d'être incinérés, étape engendrant un surcoût. Au contraire des petits déchets qui n'ont pas besoin d'être broyés ! Les sacs poubelles taxés (17l. - 35l. - 60l. - 110l.) sont en vente au bureau communal.



LE ZOOM



UAPE DES PIRATES

Lieu d'éducation, de prévention, de cohésion sociale et de soutien, l'UAPE Les Pirates permet aux parents de concilier vie professionnelle et vie familiale. Zoom sur cette structure qui accueille des écoliers de 1P à la 6P, soit des enfants âgés de 4 à 9-10 ans. Plus de 60 enfants sont accueillis à la journée ou en journée partielle. La structure compte dix employés, dont Mme Berger, directrice de l'institution. L'UAPE est gérée par la Commune de Denges. La mission de l'UAPE s'oriente autour de quatre principales lignes directrices :

- ☑ assurer le bien-être, la sécurité physique et affective de l'enfant ;
- ☑ contribuer au bon développement de l'enfant, à sa socialisation et à son besoin d'appartenance à la vie collective ;
- ☑ favoriser l'égalité des chances ;
- ☑ soutenir les parents dans l'exercice de la parentalité.



La structure est ouverte du lundi au vendredi selon le calendrier scolaire vaudois et offre un accueil aux enfants en dehors des heures d'école. Pendant les vacances scolaires, elle organise quatre centres aérés, selon un calendrier réparti avec les autres structures du réseau AJEMA. Des activités culturelles, sportives, créatives et de détente sont offertes aux enfants avec un

accueil à la journée ou à la demi-journée. Pour approfondir le sujet, plusieurs questions ont été posées à Mme Berger. A la question de l'importance d'un accueil parascolaire, elle évoque que le contexte socio-économique de notre société fait qu'il y a des espaces temps différents entre l'activité professionnelle des parents et les horaires scolaires. Une UAPE est un lieu intermédiaire entre la famille et l'école qui se situe dans le champ socio-éducatif. Elle bénéficie de professionnels de mieux en mieux formés pour répondre à cette mission. Dans ce contexte, il est essentiel pour eux que le parent soit le premier et principal partenaire pour tout ce qui concerne son enfant. Cette collaboration primordiale, implique que chaque parent se sente le bienvenu, se sente valorisé et respecté pour exprimer ses besoins, ses questions et ses attentes dans l'accompagnement de son enfant. Mme Berger rapporte que tout d'abord, il est important que chaque enfant puisse développer des liens significatifs avec l'équipe éducative pour se sentir écouté et reconnu dans son individualité au sein du collectif. Chaque enfant est aussi accueilli et accompagné individuellement dans les moments de séparation et de retrouvailles avec ses parents. Le déroulement d'une journée à l'UAPE est construit sur la base de rituels connus par l'enfant.

LE ZOOM

UAPE DES PIRATES

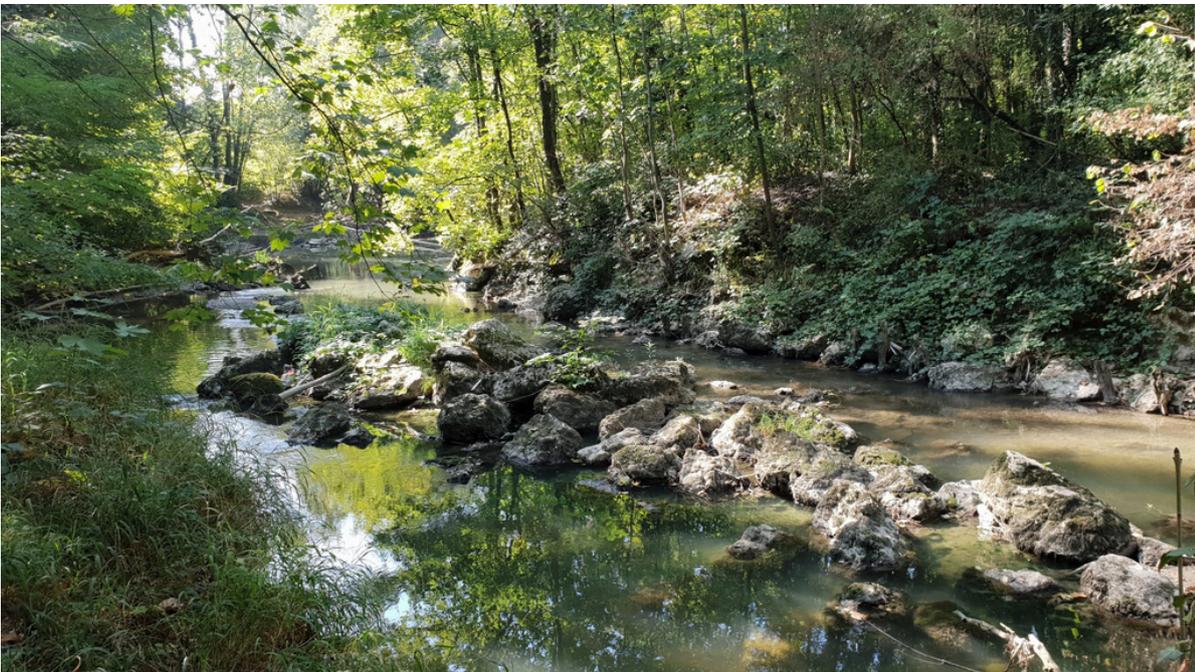
Ces rituels constituent des repères sécurisants et ponctuent la journée avec des temps de jeux, des temps de repos pour les plus jeunes et des temps de repas. Des règles de vie sont régulièrement abordées avec les enfants pour solliciter leur participation et les sensibiliser à la notion du « vivre ensemble ». C'est important que l'enfant puisse décider de sa propre activité, de son projet, de sa réalisation seul ou en échangeant avec d'autres enfants. Le rôle des professionnels est de soutenir l'enfant dans son choix. En parallèle, des activités collectives, variées, différentes de l'école et de la famille sont proposées au quotidien en fonction de l'âge. Elles permettent aux enfants de découvrir, de se construire, de comprendre le monde. Elles favorisent le développement des relations entre enfants, la connaissance de soi et des autres, le respect mutuel, l'amitié, la confiance et la participation.



Depuis plus de 40 ans, Mme Berger travaille avec des enfants. Elle observe que dans une société en constante évolution, influencée par l'activité professionnelle des deux parents et les changements technologiques et culturels, la place de l'enfant a beaucoup changé. Il est acteur de sa vie et son rapport à l'adulte s'en trouve modifié par sa capacité à exprimer ses besoins et ses émotions. Cette force importante comporte cependant de nouveaux défis éducatifs avec des enfants qui interpellent sur les règles, les limites et les remettent en question. Chaque génération d'enfants comporte ses forces et ses faiblesses. Aujourd'hui, les professionnels doivent réfléchir à de nouvelles manières d'agir, à de nouvelles conduites éducatives pour comprendre et soutenir l'enfant et lui offrir des moyens qui l'aide à mieux réagir aux situations pour bien grandir. Pour clore cet entretien, Mme Berger ajoute "l'enfant est une responsabilité citoyenne. Une société qui ne se préoccupe pas de ses enfants et qui ne soutient pas sa famille est une société qui ne respecte pas ses engagements."

LA VENOGE

La Venoge, qui au cours des siècles a vu son nom, probablement d'origine celtique, évoluer, Venobia en 814, Venubia en 937, Vinogia au XIIe siècle, Venopia en 1313 et Venogy en 1316, prend sa source dans le village de l'Isle. Longue de 38.43 km et après avoir traversé un vingtaine de villages, elle se jette dans le Lac Léman.



A travers les forêts, les campagnes et les champs, la Venoge longe les jolis villages vaudois. A l'ombre des arbres, plusieurs sentiers bordent la rivière et permettent de profiter de la faune et la flore locale. Entre La Sarraz et la plage de Préverenges, un sentier longe la rivière et offre des endroits de calme dans une végétation abondante. Long de 26 km, le sentier de la Venoge reliant La Sarraz à Préverenges est un endroit paisible dans la nature qui offre la possibilité de se ressourcer, de se détendre, de marcher de manière plus sportive, de faire un footing, de passer un moment en famille ou juste de prendre l'air à tout moment de la journée. Les bords de la rivière comptent aussi bon nombre de petites places pour faire une pause casse-croûte ou simplement pour se reposer un peu avant de continuer.

LA RUBRIQUE HABITANTS

NAISSANCES 2024

15.02.2024 - Jannah Lilia Bellazrak

23.04.2024 - Timéo Yves Jean-Luc Sévéon M'Sili

17.05.2024 - Maximilien Rod

16.06.2024 - Francisco Soares Futuro

26.06.2024 - Zoé Cormery

03.07.2024 - Musi Kuang

03.07.2024 - Muli Kuang

10.08.2024 - Leo Schaeffer

11.08.2024 - Arthur Grossmann

14.08.2024 - Léo Wu Le Jeune

20.09.2024 - Ilina Eftindjoska

Félicitations aux parents pour la naissance de leurs enfants.

JUBILÉS 2024 - 2025

Monsieur Anton Gerber,
né le 21 décembre 1394, a eu 90 ans.

Madame Danièle Tharin,
née le 27 janvier 1935, a eu 90 ans.

Félicitations à tous les deux pour ces anniversaires !

JEUX OLYMPIQUES 2024



Aviron - Raphaël Ahumada, habitant de Denges et son coéquipier, Jan Schäuble, nidwaldien, ont gagné la médaille en chocolat aux Jeux Olympiques de Paris 2024. Ils ont terminé à la quatrième place du double de couple léger. Malgré une visible déception, cette place reste tout de même remarquable et la Municipalité les en félicite. M. Ahumada a été reçu le 2 septembre 2024 par les autorités communales.

LA RUBRIQUE HABITANTS

TÉMOIGNAGE

À travers son regard, les années passées prennent vie et nous rappellent l'évolution de notre village, ses traditions et ses moments marquants. À 92 ans, Marguerite Keuffer-Rossier nous livre ses souvenirs, ses réflexions et son amour pour Denges. Dengereuse depuis toujours, elle a grandi au centre du village entourée de ses parents et de ses trois sœurs. La vie lorsqu'elle était enfant était très différente et très rurale.



De gauche à droite, Rose, Marguerite, Pervenche
et Violette Keuffer, environ en 1936.

Durant son enfance, s'en est suivi la guerre 39-45 où les hommes ont été mobilisés. Un souvenir très marquant de sa jeunesse a été la déclaration de guerre. Elle raconte qu'un homme tapant un tambour faisait le tour du village pour mobiliser les hommes, précisant qu'il n'y avait que deux ou trois téléphones et aucune radio dans le village. Mme Keuffer-Rossier évoque avec émotion qu'elle se souvient d'une soirée particulière qui a eu lieu en novembre 1946 pour marquer la fin de la guerre. Elle se rappelle que c'est lors de cette soirée qu'elle a eu la permission de veiller plus tard et de faire un peu la fête. Cet événement a aussi été l'occasion d'inaugurer le four électrique de la boulangerie. Vers l'âge de 16 ans, Marguerite a posé ses valises à Zürich pour une année où elle s'est occupée d'une mère âgée et de sa fille d'une cinquantaine d'années en les aidant avec les tâches ménagères tout en apprenant l'allemand. Elle se souvient qu'avec sa sœur jumelle, qui habitait également dans le canton suisse-allemand, elles allaient "rôder" en ville. A son retour à Denges, elle a fait l'école rapide plutôt qu'un apprentissage, chose qu'elle regrette encore aujourd'hui. Elle a ensuite travaillé durant cinq ans et demi dans un bureau puis s'est retirée du monde professionnel pour s'occuper de ses trois filles en précisant que son quotidien était bien occupé entre la vigne et le jardin. En ce qui concerne les relations entre voisins, elle précise qu'il y en avait des sympas et des moins sympas ! Une chose qui pour elle a beaucoup changé, c'est que les couples ne divorçaient pas. Il n'y avait pas le souci de savoir chez qui aller dormir une semaine sur deux, selon elle. Elle précise que cela ne signifie pas que tout était rose pour autant.

LA RUBRIQUE HABITANTS

TÉMOIGNAGE

L'événement attendu avec impatience était notamment l'Abbaye, tous les trois ans. Elle raconte en rigolant que ses parents cherchaient partout sa sœur jumelle Rose, de deux ans et demi, qui s'en était allée sur la place de fête ! Il y avait aussi les kermesses ou les ventes de paroisse mais encore les soirées du Chœur mixtes ou les Noël's à la grande salle du Café des Amis. De temps en temps, il y avait aussi les représentations scolaires, qu'elle appréciait. Le centre du village était composé de peu de maisons, d'un local de coulage, un four, une boulangerie et un endroit qu'elle nomme "l'hostio" qui accueillait les vagabonds. Il y avait aussi l'actuelle maison de commune qui faisait office d'école avec une classe et une salle de couture mais aussi d'église dans laquelle Mme Keuffer-Rossier s'est mariée. Elle se souvient du moment où le clocher était en train d'être posé sur le toit du bâtiment. Elle estime le nombre d'habitants à environ 250 quand elle était petite et précise que naturellement, tout le monde se connaissait. Pour les jeunes de nos jours, du village ou d'ailleurs, le conseil qu'elle peut donner, ce serait "on a rien sans effort" sous-entendant qu'il faut travailler pour avoir ce que l'on désire.



Il y a une dizaine d'année, la sororité dans le même ordre que dans les années 30.

A la question de ce qui la rend heureuse d'être dans ce village, Mme Keuffer-Rossier répond avec simplicité qu'elle est Dengereuse, qu'elle se sent bien dans son village et dans sa maison.



Marguerite Keuffer au champ avec une de ses sœurs dans les années 1940.

VIN COMMUNAL

Le 19 juin 2024 a eu lieu la traditionnelle souscription de vin communal. Soleil au rendez-vous et bonne ambiance, ce ne sont pas moins de 125 commandes qui ont été passées pour le vin du millésime 2023. Rendez-vous en début d'été pour déguster le breuvage 2024.

Le 7 novembre 2024, la commune a décidé de faire une vente exceptionnelle de vin communal à des prix préférentiels. Petit apéro, thé chaud maison et vin chaud étaient au rendez-vous ainsi que les personnes ayant passé commande.



Depuis la fin de l'année écoulée, il est désormais possible de se procurer le vin communal, que ce soit le blanc, le rouge ou le rosé, à l'unité. Il est stocké dans une cave à vin, à bonne température de conservation. Les bouteilles sont disponibles à l'administration communale au tarif de CHF 10.00 / bte pour le blanc et le rosé et de CHF 12.00 / bte pour le rouge.



Pour servir du vin de Denges dans des verres de Denges, il est possible de s'en procurer à la pièce (CHF 6.00) ou au carton de six pièces (CHF 30.00). Ils sont également disponibles au guichet de l'administration communale.

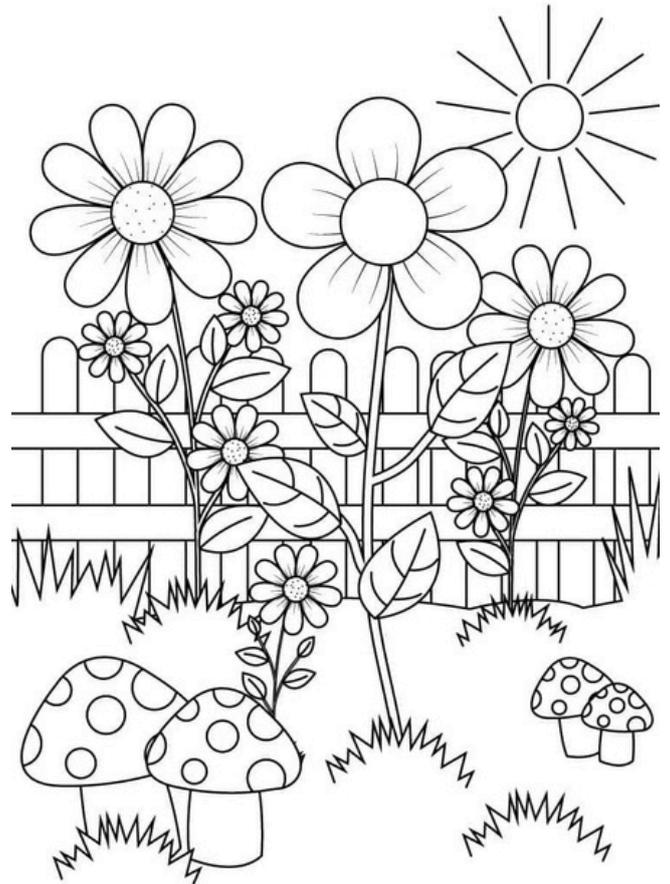


LE COIN DES P'TITS

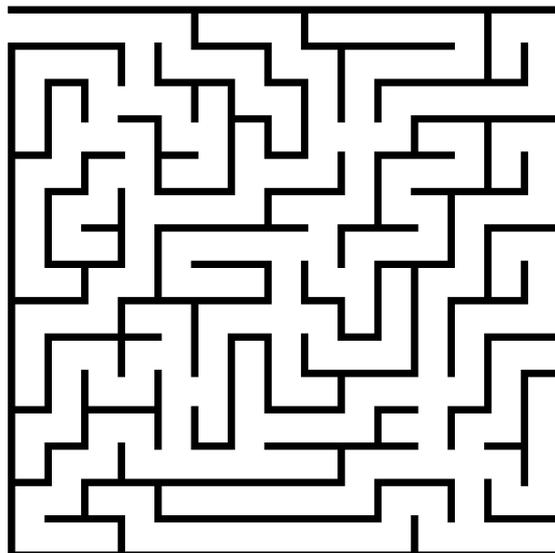
Sauras-tu trouver les 6 différences ?



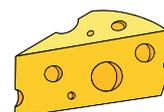
Amuse-toi en coloriant ce dessin de printemps !



Une fois terminé, envoie-le nous pour qu'on puisse le publier dans la prochaine édition.

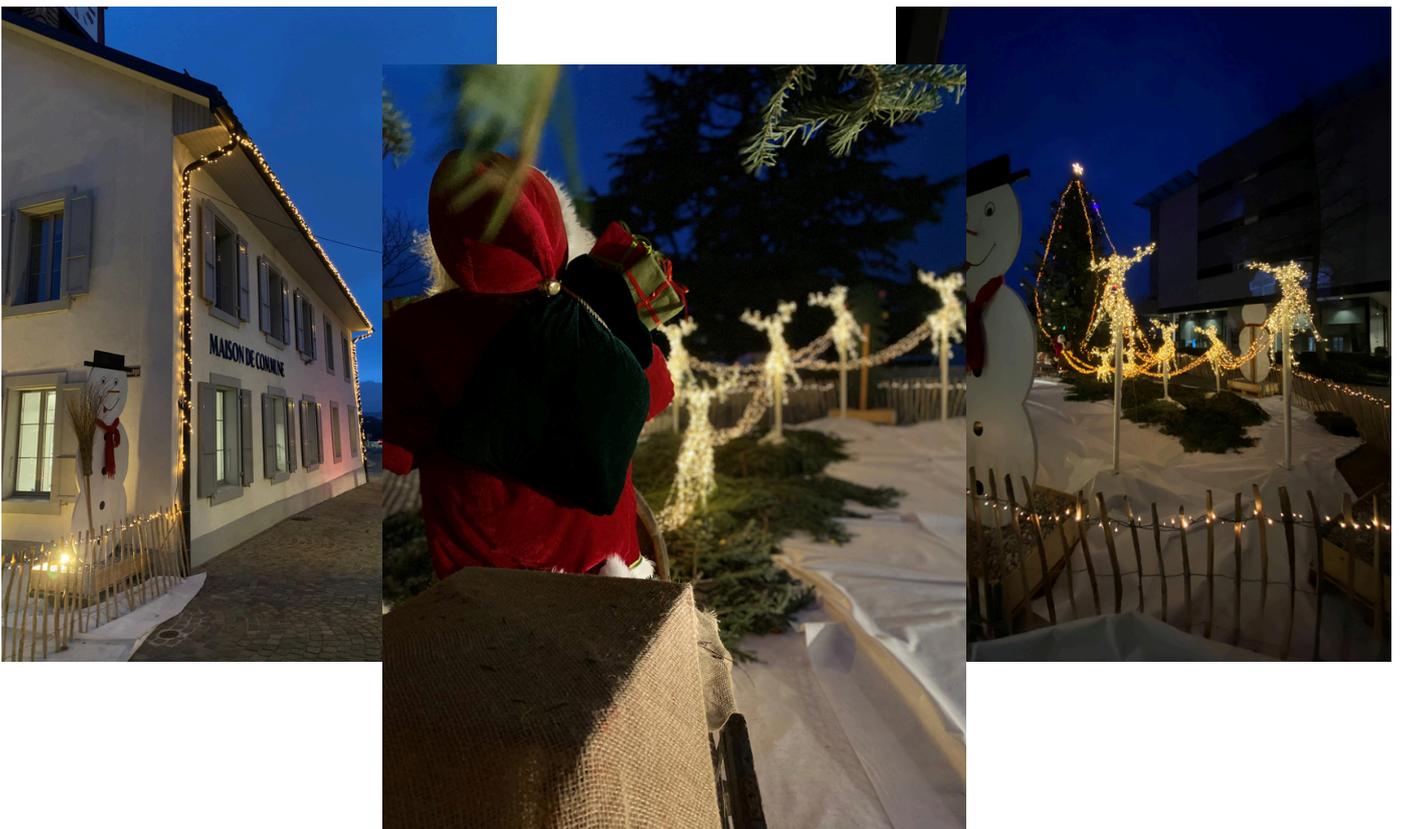


Aide la souris à attraper son fromage...



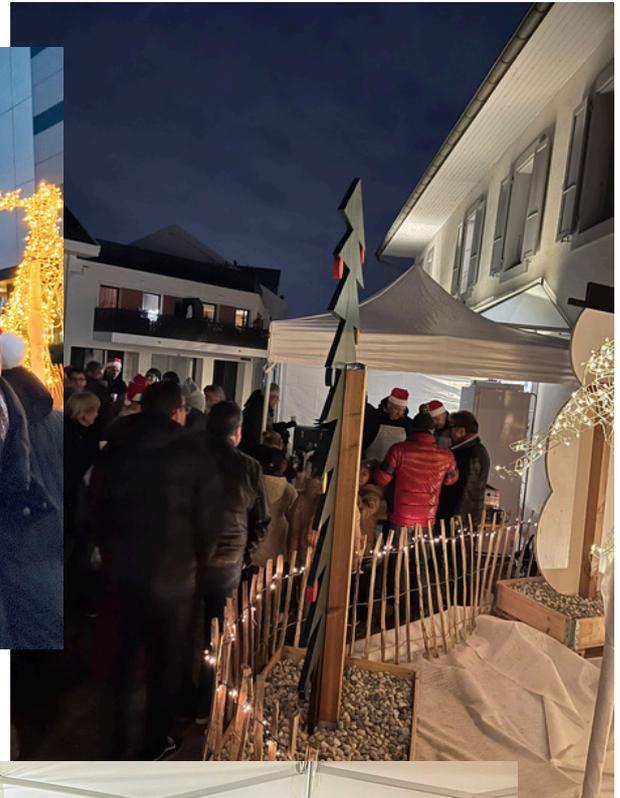
NOSTALGIE DES FÊTES

La voirie a imaginé et mis en place une jolie décoration de Noël. En son centre, le traditionnel sapin, décoré de boules et d'étoiles lumineuses. Au sol, le véritable envol du Père Noël, avec son traîneau rempli de cadeaux, tiré par ses six rennes lumineux. De quoi faire rêver petits et grands en ces périodes festives.



NOSTALGIE DES FÊTES

Le 13 décembre a eu lieu la deuxième édition de la verrée de Noël offerte par la Municipalité. Au menu, vin chaud blanc et rouge ainsi que du thé chaud aux épices de Noël, le tout préparé maison par le personnel administratif. Des petits amuse-bouche livrés par la boulangerie Jacot&Isabel de Lonay, des biscuits et des chocolats étaient aussi de la partie. Pour se réchauffer l'estomac, des saucisses étaient proposées et préparées avec cœur par deux habitants dengereux, Jean-Daniel Bula et Raphaël Conus.



CONCOURS

A vos appareils !

Envoyez-nous vos plus belles photos du village. La meilleure photo sera sélectionnée pour apparaître dans la prochaine édition. Envoi par courriel à l'adresse : secretariat@dengens.ch



Notre journal est perfectible, c'est pourquoi nous vous invitons à participer à son développement en amenant contenus, photographies, idées, informations, etc.

Plus d'informations auprès de l'administration communale.

GÉNÉRALITÉS

LES CHIFFRES CLÉS DE 2024

94 Locations de salles communales.

141 m³ qui ont été déposés à l'EcoPoint de la Crosette.

101 Chiens détenus dans le village.

537 Amendes d'ordre mises sur le territoire de Denges.

210 Arrivées dans la commune de Denges.

302 Cartons de vin communal écoulé.

Administration communale

Route du Lac 2a

Case postale 150

021 803 07 07

greffe@denges.ch

controle.habitants@denges.ch

secretariat@denges.ch

bourse@denges.ch

www.denges.ch

Horaires :

Lundi - Mardi - Mercredi

☎ 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00

🏠 07h30 - 12h00

Jeudi et vendredi

☎ 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00

🏠 07h30 - 12h00

13h30 - 17h00

Bourse : présent le mardi uniquement.

IMPRESSUM

Éditeur

Commune de Denges

Impression

ICM Imprimerie Carrara Sàrl à Morges

Parution 3x par année

Tirage : 1000 exemplaires

Distribution gratuite à tous les ménages du territoire et sur demande à l'administration

Aussi disponible sur : www.denges.ch

COMM'une Info

Commune de Denges

Route du Lac 2a - 1026 Denges

secretariat@denges.ch

Rédaction : Fanny Nussbaumer

Avec la participation de : la Municipalité de Denges ; M. Gradassi, président du DEL Basket ; Mme Berger, directrice de l'UAPE Les Pirates ; Mme Margerite Keuffer-Rossier, habitante.

